



HAL
open science

A la rencontre du troisième type: un sceau de Molsheim nouvellement repéré

Thomas Brunner

► **To cite this version:**

Thomas Brunner. A la rencontre du troisième type: un sceau de Molsheim nouvellement repéré. Revue d'Alsace, 2019, 145, pp.207-218. 10.4000/alsace.4161 . hal-03655760

HAL Id: hal-03655760

<https://hal.science/hal-03655760>

Submitted on 29 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À la rencontre du troisième type

un sceau de Molsheim nouvellement repéré

Close encounter of the third kind: revisiting a seal of Molsheim

Eine Begegnung der dritten Art: ein neuentdecktes Siegel aus Molsheim

Thomas Brunner



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/4161>

DOI : [10.4000/alsace.4161](https://doi.org/10.4000/alsace.4161)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2019

Pagination : 207-218

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Thomas Brunner, « À la rencontre du troisième type », *Revue d'Alsace* [En ligne], 145 | 2019, mis en ligne le 01 octobre 2020, consulté le 25 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/4161> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.4161>

À la rencontre du troisième type :

un sceau de Molsheim
nouvellement repéré¹

Thomas Brunner

207

Nous avons proposé l'an passé une typologie des sceaux de la ville de Molsheim entre le XIII^e et le XVIII^e siècles qui distinguait cinq types sigillaires successifs affichant tous une image du martyr de saint Georges sur la roue mise au goût du jour au fil des remplacements de matrice². L'ensemble du corpus réuni, qui s'est d'ailleurs élargi depuis lors, est en train d'être versé dans SIGILLA, la base numérique des sceaux conservés en France. Tout un chacun peut désormais librement consulter sur ce site les empreintes numérisées ainsi que les photographies des actes auxquelles elles sont appendues³. Cette mise en ligne s'inscrit dans le cadre du projet de recherche participatif SIGI-AL (Sigillographie de l'Alsace et du Rhin supérieur), dirigé par Olivier Richard et moi-même au sein du laboratoire ARCHE – EA 3400 de l'Université de Strasbourg en partenariat étroit avec la FSHAA afin d'associer des bénévoles, notamment issus des sociétés d'histoire locales, à la collecte et à la numérisation des sceaux conservés en Alsace⁴.

1. Tous mes remerciements à Damien Schitter pour les illustrations. Toutes les photographies sont de moi et tous les liens Internet étaient valides au 15 juin 2019.

2. Thomas BRUNNER, « Le martyr de saint Georges sur la roue : le sceau médiéval de Molsheim mis en perspective », *Revue d'Alsace*, n° 144, 2018, p. 369-380.

3. Voir <http://www.sigilla.org/fr/sgdb/sigillant/28384>

4. On pourra suivre l'évolution du projet sur le carnet de recherche <https://sigial.hypotheses.org/>



Fig. 1 : Sceau des bourgeois de Molsheim, type II.

Le premier résultat de cette vaste entreprise ne s'est pas fait attendre. C'est en effet au cours du travail d'alimentation de la base de données qu'il nous est apparu que ce que nous avons identifié naguère comme le « type II » en usage entre 1369 et 1565 recouvrait en fait deux sceaux consécutifs. La présente contribution entend par conséquent rectifier et compléter la typologie sigillaire de la ville en y intégrant ce nouveau « type III » qui nous avait échappé.

Deux types manifestement différents

Si leur taille est assez proche (38 mm pour le type II, 36 pour son successeur, mais les bords sont généralement rognés), la comparaison entre les deux sceaux fait cependant apparaître un certain nombre de différences stylistiques quand on y regarde de près, voire de très près, ce que permet la base SIGILLA (fig. 1 et 2). On se reportera au tableau joint (fig. 3) pour une comparaison synthétique de leurs caractéristiques.

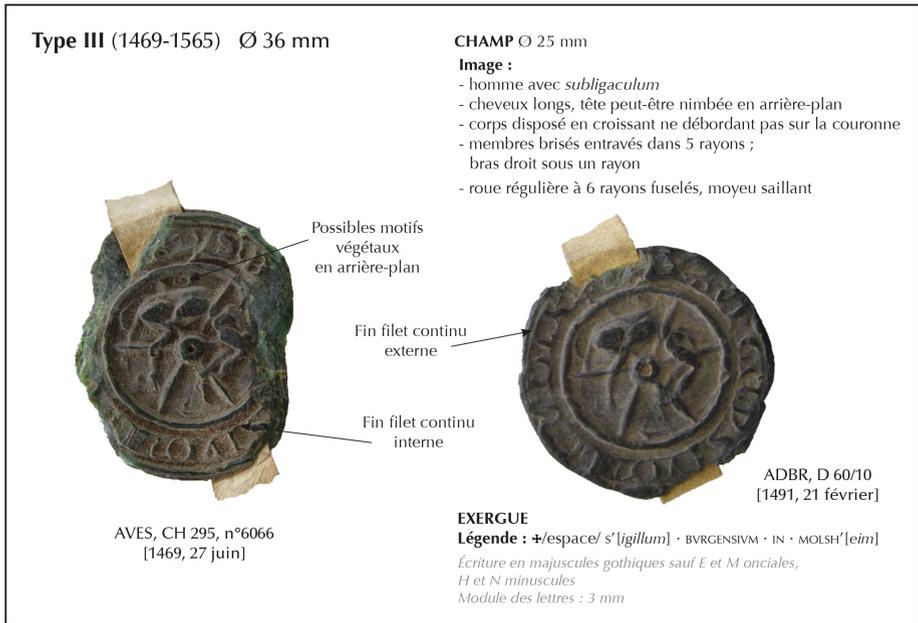


Fig. 2 : Sceau des bourgeois de Molsheim, type III.

La différence la plus manifeste concerne la position du personnage. Visiblement mal à l'aise avec le format du sceau (il fallait faire tenir l'image dans un disque de 25 mm de diamètre), le graveur du milieu du XIV^e siècle a fait déborder le corps de saint Georges sur la couronne de la roue, tandis que l'orfèvre du XV^e siècle a parfaitement su le faire tenir dans l'instrument du supplice. Au niveau vestimentaire, le long *perizonium* introduit vers 1369 pour cacher la nudité du saint patron des bourgeois de Molsheim qu'on trouvait sur le type I s'est mué en un *subligaculum* qui renoue peut-être mieux avec l'image initiale d'athlète du Christ. Malheureusement aucune empreinte de notre corpus actuel ne nous permet d'avoir une idée précise de son visage sur aucun des deux sceaux, mais il semblerait qu'il soit demeuré imberbe. Si la présence d'un nimbe est clairement marquée sur le type II, elle est bien plus discrète sur le type III, où un disque très fin se devine en arrière-plan. Les cheveux du martyr paraissent plus longs en 1469 que cent ans auparavant. En revanche, avec ses six rayons fuselés et son moyeu saillant, la roue est identique sur les deux types. De même, le corps meurtri est toujours

	TYPE II (1369-1467)	TYPE III (1469-1565)
ALLURE GÉNÉRALE		
Diamètre total	38 mm	36 mm
Diamètre du champ	25 mm	
Arrière-plan du champ	-	<i>discrets motifs végétaux ?</i>
IMAGE		
Position du supplicié	déborde sur la couronne	inscrit dans la roue
Disposition du corps	en croissant, entravé dans cinq rayons	
Position du bras droit	au-dessus du rayon	sous le rayon
Vêtement	<i>perizonium</i>	<i>subligaculum</i>
Cheveux	mi-longs	longs (sur les épaules)
Pilosité faciale	<i>imberbe ?</i>	
Nimbe	oui, marqué	discret, en arrière-plan
Forme de la roue	couronne régulière	
Rayons	six rayons fuselés	
Moyeu	saillant	
EXERGUE		
Filets	perlés	continus, très fins
Texte de la légende	S' · BVRGENSIVM · IN · MOLSH'	
Termes abrégés	S(igillum) et Molsh(eim)	
Graphie du toponyme	Molsh(eim)	
Ponctuation	point médian	
Organisation légende	croix pattée, texte immédiat	fine croix potencée, espace avant S'
Écriture	gothique épaisse	gothique plus fine
Lettres onciales	M, E	
Minuscules gothiques	n, h	

Fig. 3 : Comparaison des éléments caractéristiques des types II et III



Fig. 4 : Sceau du maître-receveur de l'hôpital (1350).

disposé en croissant et ses membres sont entravés dans cinq rayons, à cette différence près que le bras droit passe devant le rayon sur le type II, mais derrière sur le type III.

Nous suspectons également la présence sur ce dernier de discrets éléments ornementaux d'arrière-plan sous forme de rinceaux végétaux. L'apparition de ce décor dans la région reste à étudier, mais nous avons pu noter qu'au XIV^e siècle déjà, sa présence est courante dans le champ des sceaux héraldiques. Il en est ainsi, pour prendre un exemple local, sur le sceau du maître-receveur (*schaffener*) de l'hôpital épiscopal de Molsheim en 1350 (fig. 4)⁵. De là à en déduire que l'usage de ces rinceaux est un indice héraldique et que par conséquent l'emblème de saint Georges roué était déjà considéré comme le meuble de l'écu de la ville vers 1467, il y a un pas qu'il serait inconsideré de franchir tant que le sens de ces

5. Cet administrateur doit donc être ajouté à la liste donnée par Grégory OSWALD, *Molsheim à la fin du Moyen Âge (1308-1525). Essai d'histoire politique, économique, sociale et religieuse d'une cité épiscopale de Basse-Alsace*, Strasbourg, Société académique du Bas-Rhin, « Bulletin, t. CXIII-CIV », 1993-1994, p. 249.

Type II



AVES, CH 150, n° 3078
[1407, 6 mai]

Type III



AM Mutzig, JJ 15
[1565, 29 janvier]

Fig. 5 : Morphologie comparée des lettres « OL » dans les légendes des types II et III.

décorations n'aura pas été éclairé. Autant qu'on le sache en effet, le blason de Molsheim est demeuré une simple roue à six raies jusqu'à l'*Armorial de la généralité d'Alsace* dressé sur ordre de Louis XIV en 1700⁶.

Le texte de la légende reste pour sa part inchangé : mêmes termes abrégés, même nombre de lettres et même graphie de *Molsheim*. Mais là encore, un examen précis révèle quelques détails significatifs : la croix quasi potencée du type III est plus frêle que sa devancière, qui était nettement pattée. De surcroît, un espace équivalent à deux lettres est laissé vacant entre ce symbole et le premier mot de la légende sur le sceau le plus récent alors que le texte débute immédiatement sur l'autre. Enfin, si le jeu entre les écritures demeure identique (avec l'usage de majuscules gothiques, si ce n'est pour E et M, remplacés par des formes onciales, et pour N et H, écrites en minuscules gothiques), la morphologie des lettres diffère : le tracé est plus épais dans la légende du type II (fig. 5).

6. Thomas BRUNNER, « De Mollesheim à Molsheim : histoire d'un toponyme », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs*, 2018, p. 39-41.

Un type pas tout à fait inconnu

Les différences, somme toute nombreuses, que nous venons de relever interrogent sur la confusion qui a été la nôtre. L'allure générale assez similaire entre les deux sceaux ainsi que l'état de conservation des empreintes, qui fait que les éléments de relief sont toujours plus ou moins usés (au point qu'aucun visage de saint Georges ne nous est actuellement connu), ont sans doute contribué à entretenir cette assimilation du second type au premier. Le laps de temps écoulé entre la prise de photographies des différentes empreintes a également pu jouer. Nous imputons toutefois plutôt notre erreur à ce qui apparaîtra comme un travers dans le travail critique que doit mener l'historien sur ses sources : nous n'avons pas identifié le type III tout simplement parce que nous ne nous attendions pas à son existence ! L'analyse des empreintes est donc restée superficielle et leur classement dans le type II s'est fait en quelque sorte de manière automatique. Pour les collecteurs de sceaux bénévoles qui rejoindront le projet SIGI-AL, il y a sans doute là matière à en tirer une leçon à la fois de prudence dans leurs conclusions et d'exigence dans l'examen de chaque empreinte.

Il y avait pourtant dans les travaux de nos prédécesseurs quelques signes qui auraient dû nous alerter. Dans son fichier sigillographique manuscrit des années 1970-1980 conservé aux Archives départementales au Bas-Rhin, Charles Haudot avait bien établi des fiches pour chacun de ces deux sceaux. Mais comme il en avait déjà consacré deux au type II, nous avons considéré la troisième fiche comme un autre relevé du même type⁷. Nous ne sommes visiblement pas les seuls dans ce cas, puisque notre nouveau type III est le seul sceau de Molsheim à ne pas être disponible sous forme de moulage au Musée alsacien du sceau de la Petite-Pierre !

Grégory Oswald avait tout de même subodoré quelque chose dans les années 1990. Parmi les 21 pièces antérieures à 1550 réunies dans son corpus, il avait distingué un type en usage entre 1407 et 1414 (qui

7. « Fichier Haudot » : Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR), 2048 W 16-36 (empreintes des actes H 1466/8 [1409], G 1934/2 [1414] pour le type II et G 1065/7 [1542] pour le type III).

correspond à notre type II), d'un second utilisé à partir de 1420⁸. Or l'examen des empreintes de la première moitié du XV^e siècle nous avait amené à conclure que toutes relevaient d'un seul et unique type – ce que nous maintenons –, et donc à considérer, comme lui, que le sceau de 1420 avait été utilisé jusqu'au milieu du siècle suivant au moins⁹. L'intuition de l'historien de Molsheim était bonne : la ville a bien recouru à une troisième matrice à la fin du Moyen Âge, mais nos chronologies respectives sont toutes deux désormais à réviser.

Une typologie sigillaire révisée, un remplacement des matrices plus fréquent

La (re)découverte de ce type III nous amène à revoir ou à nuancer certaines de nos conclusions antérieures. La principale conséquence est l'établissement d'une nouvelle typo-chronologie de la succession des sceaux de la ville (fig. 6)¹⁰. Dans son état actuel, notre corpus atteste l'utilisation du type II entre le 5 janvier 1369 et le 19 mai 1467¹¹, puis celle du type III entre le 27 juin 1469 et le 29 janvier 1565¹². Nous n'avons pour l'instant pas trouvé d'acte municipal molshémien qui aurait été émis au cours des deux années séparant la dernière empreinte du type II de la première du suivant. La base SIGILLA permettra peut-être à terme de resserrer de quelques mois cette fourchette chronologique.

Comme pour les autres sceaux de Molsheim, nous ignorons d'ailleurs tout à fait ce qui a pu motiver la confection d'une nouvelle matrice. Étant donné que le graveur des environs de 1468 a largement imité le type II, il n'a pu s'agir d'une simple opération de mise au goût du jour iconographique – même s'il paraît être bien plus adroit que son

8. Grégory OSWALD, *Molsheim à la fin du Moyen Âge*, op. cit., p. 51, 232. Pour le type II, le sceau Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (AVES), CH 150, n° 3068 [1407] s'ajoute aux deux premiers de la note précédente. Pour son troisième type, il répertoriait 16 empreintes à partir de ADBR, D 58/10 [1420].

9. Thomas BRUNNER, « Le martyr de saint Georges », art. cit., p. 373.

10. Anciennes typo-chronologies de G. Oswald : 1^{er} type (1263-1340), 2^e type (1407-1414), 3^e type (1420-mi XV^e siècle) ; de T. Brunner : type I (1263-1350), 2^e type (1369-1565).

11. ADBR, H 1513/8 et H 1513/24.

12. AVES, CH 295, n° 6066 et Archives municipales de Mutzig, JJ 15.

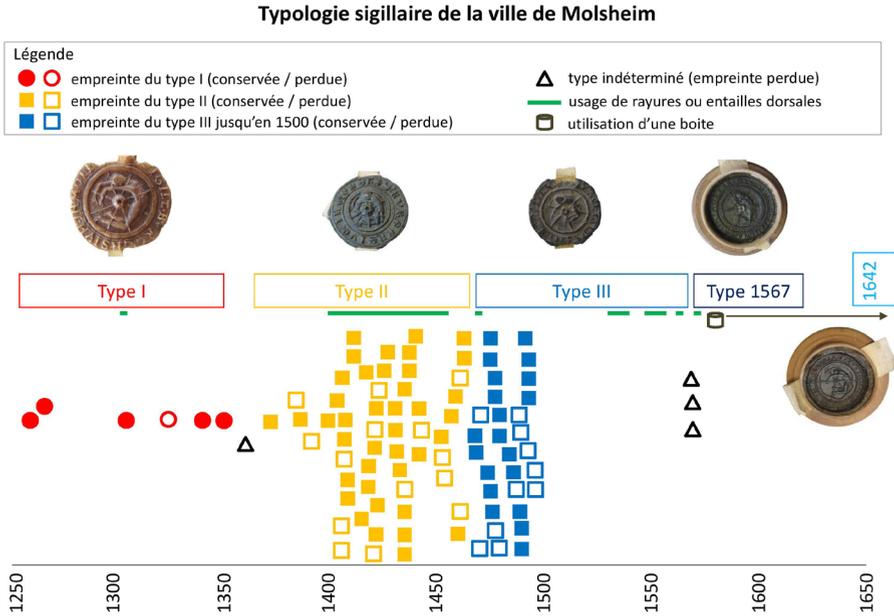


Fig. 6 : Typologie sigillaire révisée de la ville de Molsheim.

collègue du milieu du XIV^e siècle et qu'il a introduit un *perizonium* appelé à rester sur les sceaux ultérieurs. Cette dimension esthétique serait en revanche plus envisageable dans le passage au type IV vers 1566¹³. Nous ne pouvons pas non plus avancer l'argument économique du moindre coût de scellement, qui a pu jouer au moins partiellement dans l'adoption du type II, bien plus petit que le type I et donc moindre consommateur de cire¹⁴. Ne reste comme possibilité d'explication à ce changement que la perte ou la détérioration de la matrice du type II.

Le rythme de succession des types sigillaires de la fin du Moyen Âge fut donc plus rapide que nous ne le pensions. La longévité des matrices médiévales molshémiennes fut plus ou moins d'un siècle, puisque le type I est attesté pour sa part sur 87 années (fig. 6)¹⁵. Cette espérance de vie

13. Thomas BRUNNER, « Le martyr de saint Georges », art. cit., p. 378-379.

14. *Ibid.*, p. 395.

15. *Ibid.*, p. 370 (entre 1263 et 1350).

correspondrait-elle à la période d'usure normale d'un sceau ? L'empreinte de 1467 est très abîmée et ne permet malheureusement pas de juger de l'état de la matrice¹⁶. Mais si on considère que la documentation conservée reflète l'intensification de la production documentaire municipale dans le cadre de l'exercice de la juridiction gracieuse par les *stettmeister* (dossier qui reste d'ailleurs tout entier à explorer), la matrice du type III aurait dû s'user bien plus rapidement que les deux précédentes¹⁷. La question de la durée d'utilisation des sceaux d'institutions mériterait d'être étudiée à l'échelle de la région. Nous avons relevé l'an dernier qu'une métropole comme Strasbourg, dont on peut supposer que l'émission d'actes scellés fut bien supérieure à celle de Molsheim, avait conservé son grand sceau pendant cinq à six siècles¹⁸. Mais au final il semblerait que, là aussi, deux matrices très semblables (beaucoup plus que celles que nous venons de distinguer) aient pu être successivement utilisées durant cette période¹⁹. L'histoire sigillaire de la capitale alsacienne reste d'ailleurs à écrire²⁰ : c'est l'un des nombreux points que le projet SIGI-AL se promet d'explorer.

16. Les empreintes Archives municipales de Molsheim, FF 74 [1461] et ADBR, 1 G 518 [1462], même si celle-ci est incomplète, laissent à penser que cet état était encore satisfaisant alors.

17. Nous avons repéré 6 actes scellés, ou l'ayant été, avec le type I, 55 avec le type II et 105 avec le type III (cette dernière liste est loin d'être exhaustive). Le sceau de l'acte ADBR, D 57/2 [1361] est perdu et son type indéterminé (I ou II).

18. Thomas BRUNNER, « Le martyre de saint Georges », art. cit., p. 394.

19. Wilfried SCHÖNTAG, *Kommunale Siegel und Wappen in Südwestdeutschland. Ihre Bildersprache vom 12. bis zum 20. Jahrhundert*, Ostfildern, J. Thorbecke, 2010, p. 39. L'auteur ne donne pas de dates pour le second type, simplement évoqué par un moulage.

20. Cf. Brigitte BEDOS, *Corpus des sceaux français du Moyen Âge*, t. I, *Les sceaux des villes*, Paris, Archives nationales, 1980, p. 491-492, n° 670 et 671, où seuls un grand sceau et un sceau secret sont répertoriés. Voir les premiers compléments sur <http://www.sigilla.org/fr/sgdb/sigillant/32735>.

Résumé

À la rencontre du troisième type : un sceau de Molsheim nouvellement repéré

Étudiée récemment par l'auteur, la typologie des sceaux de la ville de Molsheim au Moyen Âge doit être révisée suite à la découverte d'un nouveau type (désormais « type III ») jusque-là confondu avec le « type II » dont il est proche formellement. La différence entre les deux sceaux est apparue lors de l'alimentation de la base de données SIGILLA, et montre tout l'intérêt de cette dernière. L'article relève les détails qui distinguent les deux types de sceaux, revient sur les raisons d'une confusion qui remonte à loin et en tire les conséquences pour la typologie sigillaire de Molsheim et les rythmes de succession de ses sceaux.

Zusammenfassung

Eine Begegnung der dritten Art: ein neuentdecktes Siegel aus Molsheim

Obwohl erst vor kurzem von dem Autor vorgestellt, muss die Typologie der Siegel der Stadt Molsheim im Mittelalter, nach der Entdeckung eines neuen Typus (von nun an „Typus III“) der bis heute für den Typus II (dem er sehr ähnlich ist) gehalten wurde, neu geprüft werden. Der Unterschied zwischen beiden Siegel fiel erst auf, als sie in die Datenbank SIGILLA eingestellt wurden, was wieder einmal beweist von welch großem Interesse diese Datenbank ist. Der Artikel hebt Details hervor die beide Siegel unterscheiden, befasst sich mit dem Grund der Missdeutung, die lange zurück liegt und zieht Schlussfolgerungen für die Molsheimer Siegeltypologie und die Zeitabstände in denen sie einander gefolgt sind.

Summary

Close encounter of the third kind: revisiting a seal of Molsheim

After the author's recent study, the typology of the city of Molsheim's seals has to be revisited, following the discovery of a new kind (henceforward called « third kind ») which had, so far, been mistaken for the « second kind » because of their formal similarities. The difference between II and III was made clear when feeding the Sigilla data base, thus showing the interest of the latter. This article lists the distinct details of the two kinds of seals, the reasons for their longstanding mistaking and draws the conclusions concerning the seal typology of Molsheim and the successive models of those seals.